

Je propose qu'il soit imprimé sans délai mille exemplaires anglais et cinq cents exemplaires français du rapport sommaire des délibérations de la Conférence impériale de 1926, déposé sur le bureau de la Chambre le 10 décembre 1926, et que l'application de l'article 74 du règlement soit suspendue à cet effet.

(Cette motion est adoptée.)

SUBSIDES

L'hon. J. A. ROBB (ministre des Finances): Comme le donne à entendre l'adresse qui vient d'être reçue de Son Excellence le Gouverneur général, il sera nécessaire de pourvoir à l'administration du service de l'Etat, durant le mois de décembre. Je propose donc:

Que la Chambre se forme en comité, lundi prochain, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté, et que l'application de l'article 76 du Règlement soit suspendue à cet effet.

(Cette motion est adoptée.)

Que la Chambre se forme en comité, lundi prochain, pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté, et que l'application de l'article 76 du Règlement soit suspendue à cet effet.

(Cette motion est adoptée.)

DEPOT DES PREVISIONS BUDGETAIRES 1926-1927

Un message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant les prévisions budgétaires pour l'année financière expirant le 31 mars 1927 est déposé par l'honorable M. Robb (ministre des Finances), lu par monsieur l'Orateur et renvoyé au comité des crédits.

L'hon. M. ROBB: Je viens de déposer sur le bureau les prévisions budgétaires pour l'année financière expirant le 31 mars 1927, exactement sous la même forme qu'elles furent soumises au Parlement lors de la dernière session. Je désire aussi déposer sur le bureau, afin que les honorables membres puissent s'en procurer des exemplaires à la distribution, des notes explicatives des prévisions budgétaires des mandats du Gouverneur général et des crédits provisoires.

Je déposerai aussi sur le bureau, afin de renseigner la Chambre, un relevé préparé par le département des Finances, indiquant la somme mensuelle et la somme globale des mandats du Gouverneur général émis depuis la dissolution des Chambres, pour subvenir aux besoins des divers départements.

(La séance est levée à quatre heures huit minutes de l'après-midi.)

Lundi, 13 décembre 1926.

La séance est ouverte à trois heures.

ELOGE DE FEU J. C. DOUGLAS

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de témoigner à mon honorable ami le leader de l'opposition (l'hon. M. Guthrie) et aux membres de son parti la profonde sympathie que la députation ministérielle ressent à l'occasion de la disparition soudaine de l'un des membres de leur groupe, M. John C. Douglas, représentant d'Antigonish-Guysborough. Je transmettrai également aux parents et aux amis du défunt les condoléances de la Chambre.

Vendredi dernier, lorsque l'honorable député est entré dans le palais législatif pour assister à la cérémonie de l'ouverture du Parlement, le drapeau flottait au mât de la tour centrale. Il n'a été abaissé au coucher du soleil que pour être hissé à mi-mât le lendemain matin comme marque de respect pour sa mémoire. Sans contredit, rien ne pouvait mieux nous faire penser à l'"appel suprême" auquel tôt ou tard chacun de nous sera obligé d'obéir, et qui, dans l'accomplissement de nos devoirs, nous fait dire avec le Psalmiste: "Enseignes-nous à bien compter nos jours, afin que nous acquérions un cœur sage."

Feu M. Douglas avait à peine complété sa cinquante-deuxième année. Il était né à Stelarton, dans la Nouvelle-Ecosse, en 1874, et avait reçu son éducation à la principale académie de l'endroit et dans les premières universités de cette province. Il était avocat et journaliste. Durant plus d'un quart de siècle, il a été mêlé à la vie politique de sa province natale. Il a débuté en 1900 dans la carrière municipale à titre d'échevin et fut, dans la suite, pendant plusieurs années, maire de Glace-Bay. En 1911 et 1916, il fut choisi membre de l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse. Les honorables députés qui ont siégé à la Chambre pendant la treizième législature se rappelleront qu'il représentait la circonscription de Richmond-et-Cap-Breton-Sud. Lors de la formation du ministère Rhodes en 1925, il fut nommé procureur général. C'est cette position qu'il abandonna aux dernières élections fédérales pour briguer le suffrage populaire dans le comté d'Antigonish-Guysborough. M. Douglas a remporté la victoire, mais il semble certain que l'état de son cœur qui a amené sa mort subite a eu pour cause, en grande mesure, la fatigue, l'épuisement et les tracas de la campagne.

Bien que sa carrière ait pris fin au moment où elle promettait d'atteindre son apogée, la

[Le très hon. Mackenzie King.]